

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL

D'ADMINISTRATION DU CCAS LE MARDI 26 MAI 2015

PRESENTS : M. DUBREUCQ - M. CAPELLE – Mme FLOCTEL – Mme BOCQUET –
M. CARON – Mme DUQUESNE – M. ROGER - Mme CODRON.

ABSENTS EXCUSES : Mme HAUSPIEZ – M. DEBAY- Mme POIDEVIN -
Mme SADOWSKI.

ABSENTE : Mme BEAUMONT.

Procuration de Mme SADOWSKI à M. CARON et procuration de Mme POIDEVIN à Mme FLOCTEL.

- ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 10 MARS 2015

Adopté à l'unanimité

- SERVICE DE PORTAGE DES REPAS A DOMICILE – PARTICIPATION DES COMMUNES POUR L'ANNEE 2014

Aix-Noulette : 4 330 €

Bouvigny-Boyeffles : 2 598 €

Sains-en-Gohelle : 30 310 €

Adopté à l'unanimité

- NOUVELLES ACTIVITES POUR LE PERSONNEL DU SERVICE DE PORTAGE DES REPAS

Convention signée avec la mairie pour la mise à disposition d'agents du CCAS pour exercer les fonctions de surveillance des activités péri-scolaires de la commune, à partir du 1er septembre 2015, occasionnellement et en cas d'absence de personnel, après accord de la directrice du CCAS.

Activité itinérante de référent personnes âgées et personnes handicapées afin de lutter contre l'isolement et de favoriser l'accès aux mêmes droits et aux mêmes services que le reste de la population.

Adopté à l'unanimité

- NOTATION DU PERSONNEL (pour information)

Suppression de la notation du personnel selon le décret n° 2004-1526 du 16/12/2014 – Mise en place de l'entretien professionnel afin d'évaluer la valeur professionnelle du fonctionnaire.

- BANQUET BEL AGE (âge requis : 65 ans dans l'année)

Devis traiteurs : 4 devis reçus – le Relais de la Fontaine a été retenu – prix du repas 23,80 € - rapport qualité/prix.

Devis animation : 4 devis reçus – Le Trio DLS a été retenu – prix le moins cher : 750 €.

Adopté à l'unanimité

- COLIS DE NOEL

7 devis reçus : Offre la plus intéressante : la société LOU BERRET.

Adopté à l'unanimité

- CONVENTION TRIPARTITE RELATIVE A L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE GRENAY

Convention signée en 2014 avec les communes de Grenay, Mazingarbe et Sains-en-Gohelle, chaque CCAS concerné par cette convention devant participer aux aides facultatives accordées et aux charges liées aux actions collectives menées par le CCAS de Grenay.

Dossier à revoir – Une réunion sera demandée à la mairie de Grenay pour information et discussion.

- AIDES FACULTATIVES

AIDE CANTINE

2 familles aidées 3 enfants pris en charge

AIDES CLASSES DE NEIGE 2014

2 familles aidées : 180 € et 144 €

SECOURS

1 secours de 130 € pour une facture de gaz

AIDES ALIMENTAIRES

24 familles aidées

- QUESTIONS DIVERSES

M. Maurice ROGER informe l'assemblée qu'il a décidé de démissionner du conseil d'administration à compter de la fin de la réunion.
